



SPÉCIAL « CONTRIBUTION AU PROJET » Le développement par l'industrie

Restructurations

France entière

Dim : l'entreprise a annoncé lundi la réduction de 450 postes sur les 2 500 en France. Ce plan de restructuration prévoit également la fermeture du site de Château Chinon (Nièvre) où travaillent 95 personnes. Il touche particulièrement le site historique d'Autun (Saône-et-Loire) où 220 des 1 100 emplois devraient disparaître et le siège de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) qui se verra amputer de 96 postes.

Wagon Automotive : le groupe cède ses unités de production de Bessines (Haute-Vienne), la Souterraine (Creuse) et du Limousin où 608 emplois seraient ainsi menacés.

Régions

BRETAGNE

Loire-Atlantique : la reprise des actifs de Sogem par Pierre-Marie Guérin, qui conçoit et fabrique des lignes de



Jean-louis LEVET
Responsable national
à l'Industrie

Création, localisation et maîtrise des richesses, des activités et des emplois : tel est l'axe majeur de notre contribution au Projet relative à l'industrie. Il est illustratif d'un clivage fort avec la droite pour qui c'est l'adaptation sous contrainte qui prime, avec son discours sur le déclin du pays. Pour les socialistes, c'est l'anticipation, élément essentiel de la transformation, qui est au cœur de notre ambition collective.

Quel est l'enjeu ? Proposer une alternative au processus de désindustrialisation de l'Union en panne de projet et de la France en panne de stratégie.

Quels principes guident l'action ? Le monde du travail et de l'industrie doivent incarner les valeurs de créativité, de temps long, de solidarité. L'entreprise a des responsabilités envers l'ensemble des parties prenantes. L'action publique doit

mobiliser tous les acteurs concernés et la négociation sociale est au cœur de ce processus. L'évaluation et l'information constituent des leviers essentiels de la démocratie.

Dans une économie mondialisée, il nous faut proposer une méthode nouvelle qui consiste à retenir trois niveaux d'intervention : des territoires, dotés de moyens ; des entreprises, avec une finance au service de la production et du savoir ; et l'Etat, tant à l'échelle européenne et nationale qui a des missions claires : anticipation, coordination et régulation : des territoires actifs, des entreprises responsables, un Etat développeur.

Enfin des orientations puissantes, que nous résumons dans ce nouveau numéro de RSI. Aux Etats généraux de Bordeaux, la politique industrielle a fait l'objet de riches débats ; elle constitue un point important du Projet qui va être soumis à tous nos camarades.

Un grand merci au groupe « Politique industrielle » qui travaille avec constance sur ces sujets depuis bientôt 3 ans et à tous nos camarades avec lesquels nous avons eu des échanges. Le travail continue !

Une nouvelle représentation de l'industrie est nécessaire : elle couvre l'ensemble de la production de biens matériels et immatériels (manufacturier + énergie + agroalimentaire + BTP + services aux entreprises) et représente plus de 40% de la valeur ajoutée nationale et 30% de la population active, sans oublier les effets induits sur la croissance

et la création d'emplois. Le clivage droite/gauche est clair : pour la droite, la politique industrielle s'assimile à la politique d'attractivité d'un côté, justifiée par un discours sur le déclin de la France ; de l'autre, à une pratique technocratique de création d'outils divers. La droite, c'est l'adaptation sous contrainte, la gauche, l'anticipation collective.

production et d'emballage pour l'agroalimentaire pour les secteurs de la biscuiterie et de la chocolaterie à Paimbœuf va s'accompagner du licenciement de 61 de ses 98 salariés.

BOURGOGNE

Saône-et-Loire : la direction de Kodak Industrie de Chalon-sur-Saône a annoncé la semaine dernière un nouveau plan social prévoyant la suppression de 330 emplois, sur le millier que compte l'entreprise.

HAUTE-NORMANDIE

Seine-Maritime : l'usine de conditionnement de piles Energizer de Caudebec-lès-Elbeuf qui compte 132 salariés, fermera définitivement durant l'automne prochain.

Eure : équipementier automobile de premier rang, le groupe Faurecia va réorganiser son site Faurecia Automotive Industrie d'Evreux spécialisé dans le thermoformage de maquettes industrielles pour l'industrie automobile. Selon la

Dans un contexte difficile - une Europe en panne de projets ou la concurrence prime sur la solidarité, une France en panne de stratégie, des territoires en panne de moyens- il nous faut des orientations puissantes.

Notre contribution « Industrie » au projet

Nos objectifs de développement industriel s'inscrivent dans une perspective de promotion du modèle social européen, de développement durable et d'une société du plein-emploi.

L'industrie n'est pas assimilée au secteur manufacturier ; elle couvre l'ensemble de la production de biens matériels et immatériels (manufacturier + énergie + agroalimentaire + BTP + services aux entreprises) et représente plus de 40% de la valeur ajoutée nationale et 30% de la population active (contre respectivement 20 et 15% dans sa définition « manufacturier »).

Sur ce sujet, le clivage droite/gauche est clair : pour la droite, la politique industrielle s'assimile à la politique d'attractivité d'un côté, justifiée par un discours sur le déclin de la France ; de l'autre, à une pratique technocratique de création d'outils divers. La droite, c'est l'adaptation sous contrainte, la gauche, l'anticipation collective.

Diagnostic

Une Europe en panne de projets

Le danger à terme est que l'Union se retrouve coincée entre un pôle high-tech (Etats-Unis et Japon) et un pôle bas coûts/apprentissage technologique rapide (Chine/Inde/Brésil).

Une France en panne de stratégie

Ses points faibles actuels :

- une spécialisation qui a du mal à se renouveler ;
- une position qui se dégrade en termes de gamme et d'intensité technologique ;
- une dépendance à l'égard du capital d'origine étrangère plus importante que la plupart des autres pays ;
- une dégradation du commerce extérieur liée à ces points faibles ;
- une organisation administrative et gouvernementale inadaptée.

Des territoires en panne de moyens

Les tendances à la concentration géographique des activités se confirment (France et Europe) ; les bassins d'emplois ont des degrés de vulnérabilité très différents face à la concurrence internationale, suivant leur composition sectorielle.

Une concurrence territoriale brutale, résultant d'un déficit de coordination nationale et européenne.

Propositions

Une politique de développement territorial : des territoires actifs

Un nouveau pacte entre l'Etat et les territoires est le cadre qui doit permettre de réaliser plusieurs actions prioritaires :

1. Clarifier les compétences entre les différents niveaux, pour mobiliser les territoires autour de projets industriels et reconnaître à la région le rôle d'animateur du développement économique ;
2. Intégrer le développement industriel dans les futurs contrats de plan Etat/régions qui viennent à échéance en 2006 ;
3. Relancer les pôles de compétitivité, actuellement dans l'impasse ;
4. Créer un Collectif des régions pour prévenir les délocalisations, maîtriser la mise en concurrence des territoires par les groupes et se concerter dans les choix de développement industriel.
5. Lutter contre la concurrence fiscale et sociale au sein de l'Union : par l'instauration d'un taux minimum d'imposition des entreprises (et non d'un taux commun, car l'intégration de l'Europe est loin d'être achevée).

Une politique de régulation de la finance : des entreprises responsables

6. favoriser la détention d'actions pour les salariés, avec des dispositifs permettant de mutualiser les risques liés à cette détention, afin de légitimer leur pouvoir à peser sur le devenir des entreprises ;
7. Un nouveau droit des OPA permettant de s'opposer à celles émanant d'entreprises non sociale-

Le développement par l'industrie

Notre fil conducteur : la création, la localisation et la maîtrise des richesses, des activités et des emplois.

Une méthode : reconnaître la négociation sociale, comme mode de définition et de mise en œuvre des actions en faveur de l'industrie.

Une perspective : une Europe du progrès social et du développement durable, une société du plein-emploi.

Trois principales orientations :

- Une politique de développement territorial par la création d'activités et leur pérennisation ;
- Une politique de régulation de l'industrie financière -une finance au service de la production- et une nou-

velle gouvernance d'entreprise ;

- Une politique industrielle globale à trois volets : une présence dans les grands domaines de souveraineté européenne et répondre aux grands besoins du futur, faire croître les PME et maîtriser les mutations industrielles.

Trois niveaux d'intervention :

- Des territoires actifs ;
- Des entreprises responsables ;
- Un Etat (niveaux européen et national) développeur .

Jean-Louis Levet et le Groupe « Politique industrielle ».

“Sous-traitance : contribution de Saint-Nazaire”

Dans le cadre de l'élaboration du Projet, la section de Saint-Nazaire a travaillé sur la sous-traitance en concertation avec les syndicats de salariés et d'employeurs, des donneurs d'ordre et des militants de l'inspection du travail.

Responsabiliser :

- Le donneur d'ordre doit s'assurer avant la conclusion du contrat de sous-traitance que les conditions juridiques des salariés du sous-traitant sont respectées ;
- Insertion dans le contrat de clauses sociales obligatoires : conditions matérielles d'accueil si éloignement ; conditions de sécurité/hygiène ;
- Faire apparaître dans le bilan social du donneur d'ordre les accidents du travail de ses sous-traitants.

Mieux encadrer :

- Limiter la sous-traitance à un ou deux niveaux ;

- Paiement des salaires des travailleurs étrangers sur des comptes ouverts en France au nom des salariés ;
- Mise à disposition de chaque travailleur étranger d'un document dans sa langue sur l'hygiène et la sécurité.
- Droit à la formation et à un traducteur sur site.

Mieux contrôler :

- Doubler les effectifs de l'inspection du travail ;
- Disponibilité obligatoire sur le site du contrat de sous-traitance et des documents attestant du lien entre l'entreprise sous-traitante et ses salariés afin de faciliter les contrôles et d'en raccourcir les délais ;
- Durcir les mesures coercitives ;
- Création d'une instance paritaire de site impliquant toutes les entreprises présentes. Elle serait saisit dès la survenance d'un conflit.

ment responsables et dans des secteurs stratégiques ;

8. Une gouvernance d'entreprise alternative, rééquilibrant les rapports entre capital et travail, avec la présence des salariés dans les instances de décision et de contrôle et le droit de vote ;

9. Institutionnaliser la RSE s'inscrivant dans des valeurs européennes : multiplier les accords RSE dans les entreprises publiques, instaurer un bilan social de l'Etat employeur ;

10. Promouvoir la diversité des formes d'entreprises ;

11. favoriser une culture de l'entrepreneuriat.

Une politique industrielle globale : un Etat développeur (européen, national, local)

12. Définir à l'échelle européenne des priorités de souveraineté et répondant aux grands besoins du futur : énergie, sécurité, santé... A l'intérieur de ces différents domaines d'activités fondamentaux, des priorités sectorielles peuvent être identifiées, dont de nombreuses applications exerceront des effets positifs sur notre vie quotidienne. Des coopérations technologiques et industrielles européennes peuvent revêtir différentes formes (via

la Commission, la coopération entre Etats, agences) ;

13. Un Etat actionnaire responsable : trois missions : gestion d'un portefeuille de participations stratégiques (via l'Agence de participations de l'Etat) liées à la défense nationale, aux technologies indispensables au développement du pays, le poids que certains groupes exercent dans l'économie (sanctuariser les participations chez EADS, Safran, Thales, DCN, GDF/EDF, Areva...) ; prise en compte des missions de service public de certaines entreprises publiques ; participer à la dynamisation du tissu industriel en prenant, via un fonds d'investissement public, des prises de participation minoritaires dans des entreprises innovantes, voire dans les entreprises provisoirement en difficulté. Réfléchir à une meilleure appropriation par la collectivité publique de la rente de monopole d'entreprises privées (Veolia, Suez...). Elargissement des possibilités de financement de l'Etat ;

14. Remettre la fiscalité à l'endroit : ne plus pénaliser l'industrie par rapport à la finance et au commerce, ne plus désavantager les PME par rapport aux grands groupes et inciter à l'investissement

durable sur le territoire français. Par ailleurs, mettre en oeuvre une fiscalité qui favorise une meilleure allocation de l'épargne vers la détention d'action à long terme ;

15. Une politique de croissance des entreprises moyennes : la France connaît un déficit d'employeurs, pas de créateurs. L'emploi passe principalement par des entreprises qui grandissent. Or, l'Etat s'intéresse aux deux extrémités du système productif : la création d'entreprises et les grands groupes, lesquels bénéficient de l'essentiel des aides publiques. Réorientation massive des aides publiques vers les PME ; orientation des commandes publiques vers les PME ; sécurisation des opérations de fusions-acquisitions, souvent destructrices du tissu économique ; des financements tout au long de la vie des entreprises ;

16. La maîtrise des mutations industrielles : passer d'une démarche de réparation/entreprise-consultation à une démarche d'anticipation/territoire/négociation ;

17. Reconstruire au sein de l'Etat une fonction de stratégie industrielle transversale, intégrant l'ensemble des aspects technologiques, territoriaux, commerciaux, financiers etc.

Restructurations

direction, cette réorganisation se soldera par la suppression de 95 des 196 postes actuels, 44 cette année et 51 en 2007.

ÎLE-DE-FRANCE

Hauts-de-Seine : à l'occasion du rachat du groupe Safet, numéro un national de l'emballage métallique par le groupe Massilly, 240 salariés vont être licenciés, dont 30 au siège social qui disparaît.

LORRAINE

Moselle : spécialiste du carrelage basé à Forbach, le céramiste France Céram, filiale du groupe italien Marazzi, devrait annoncer 80 suppressions de poste sur un effectif global de 141 salariés.

Moselle : le fabricant de batteries VB France, filiale de l'américain Johnson Control, supprimera 109 emplois sur son site de Sarreguemines d'ici à 2007. VB France. La direction a pris cette décision en se fondant sur un audit dénonçant un sureffectif.

PACA

Bouches-du-Rhône : Diebold, leader mondial de production d'automates bancaires implanté a confirmé la délocalisation de l'usine à Cassis à Budapest, menaçant directement 135 emplois.

Var : la Manufacture des Lauriers, dernière faïencerie industrielle française (spécialisée dans les arts de la table et la vaisselle) installée à

Arcelor ou la descente aux enfers

Menacé par l'OPA de Mittal Steel, les dirigeants d'Arcelor viennent d'annoncer la fusion de leur groupe avec l'entreprise russe Severstal, propriété d'un oligarque russe proche du Kremlin Alexeï Mordachov. Il deviendrait le premier actionnaire du nouvel ensemble avec environ 40% du capital.

4 ans après sa naissance, Arcelor ne semble plus avoir que deux voies d'avenir : être bradé à un jeune milliardaire russe ou absorbé par une entreprise indonéerlandaise : Arcelor avait riposté avec raison à Mitall, sur le terrain de la gouvernance d'entre-

prise et de la démocratie actionnariale et le voici qui se jette dans les bras du groupe russe, qui semble pour le moins peu exemplaire dans ces domaines ! Très mauvaise nouvelle à la fois pour l'industrie et le modèle social européens.

Cette situation illustre la faiblesse des logiques financières menées et donc l'absence de vision stratégique du groupe européen. La privatisation quasi-totale menée par le gouvernement Juppé en 1995 a rendu difficile la constitution d'un actionnariat stable (flottant à 85%). L'absence de positionnement sur les marchés en croissance de l'Europe de l'Est a

ouvert la voie au développement de Mittal Steel. Enfin, la faiblesse de la recherche de partenaires européens est illustrée par l'alliance de Thyssenkrupp et de Mittal Steel.

L'entreprise se retrouve affaiblie par un flottant important et une sous-valorisation. Après des années d'efforts et d'importantes aides publiques qui aboutirent à la création d'USINOR, matrice d'Arcelor, l'Europe et la France doivent réagir fortement..

Micaël Fischer, délégué fédéral économie d'Ille et Vilaine, et le Groupe Politique Industrielle



Jean-Pierre Masseret, président du conseil régional de Lorraine

Réinventer les instruments du partenariat

Après avoir fait face à la crise sidérurgique et minière, la Lorraine fait plutôt figure de région à fort potentiel économique. Dans un tel contexte, quel peut-être le rôle du conseil régional ?

Rappeler et mettre en valeur nos atouts économiques, d'autant qu'ils sont liés à un développement déjà ancien. Nous avons une tradition industrielle qui doit être placée dans une nouvelle perspective, celle de la société de la connaissance.

C'est ainsi qu'a été conçu notre pôle de compétitivité sur les produits et matériaux innovants, autour d'Arcelor. Nous avons un savoir-faire exceptionnel dans la sidérurgie et les aciers nouveaux. Nous avons aussi une forte technicité dans les fibres, fondées sur le textile, le bois, etc. Plus généralement, mon travail consiste à dire aux Lorrains que nous avons des atouts et les moyens d'avancer et ensuite à prendre des initiatives collectives. C'est ainsi que nous organisons une conférence des réseaux d'entreprises.

La Lorraine est une région transfrontalière. Cela pèse-t-il dans votre réflexion ? Il est impossible d'imaginer le développement de la Lorraine hors de cette

dimension transfrontalière. 60 000 Lorrains travaillent au Luxembourg. Le contrat d'agglomération entre Sarrebruck et la Lorraine concerne un million d'habitants. La coopération qui est déjà une réalité, à l'instar de la rencontre annuelle des exécutifs des régions des quatre pays, doit donc concerner tous les domaines.

Où en sont vos relations avec l'État et quelles sont vos marges de manœuvre ?

Le gouvernement a choisi de nous transférer des responsabilités sans les accompagner des moyens nécessaires. De plus, la loi de juin 2004 ne permet pas au conseil régional de jouer un rôle pourtant nécessaire de leader de l'action économique. Malgré cela, dans le cadre des Contrats de Projets qui vont succéder au Contrat de Plan État Région (2007/2013), nous avons déterminé 13 grands projets. Ils intègrent l'industrie et la recherche, nos atouts en matière agricole, agroalimentaire et de tourisme. Ils soulignent en outre l'importance de la formation, des TIC, des infrastructures de transport et du développement durable.

Propos recueillis par Stéphane Bugat

Restructurations

Varages a déposé le bilan mardi auprès du tribunal de commerce de Brignoles. Le plan de restructuration proposé par la direction prévoit le licenciement d'une trentaine de salariés sur les soixante-dix-huit que compte l'usine.

PAYS DE LOIRE

Sarthe : Recticel, entreprise qui travaille la mousse de polyuréthane, supprimera 61 de ses 760 emplois (intérim compris) en France.

L'établissement sarthois de Noyen-sur-Sarthe paiera le plus lourd tribut en ne gardant que 44 de ses 90 employés. Dans le détail, 99 postes disparaîtront au total dans les cinq sites.

PICARDIE

Oise : l'usine Colgate-Palmolive de Compiègne (600 salariés) qui fabrique des produits ménagers pour la maison ainsi que des produits d'hygiène corporelle présente un plan de 84 suppressions de postes assorti d'un « plan de sauvegarde de l'emploi » qui se traduirait par 14 « postes licenciés », des départs négociés, des mutations internes et un redéploiement de salariés permanents sur des postes aujourd'hui occupés par des intérimaires.

RHÔNE-ALPES :

Haute-Savoie : les Papeteries de Cran, composées d'une centaine de salariés à Cran-Gevrier vont devoir arrêter leur production.